

COVID-19 : LE CENTRE HOSPITALIER ADAPTE SON ORGANISATION AU JOUR LE JOUR

1) Mesures internes : sécurité et accès

ACCES

Dès le 8 mars, les visites avaient été fortement déconseillées et strictement régulées avec l'application systématique des mesures-barrières. Désormais et depuis lundi 16 mars, les visites sont interdites sur l'ensemble de l'établissement. En conséquence, tous les accès sont réglementés.

Certains services, comme le Centre de Santé, les Urgences et l'imagerie médicale ont même nécessité de réorganiser leurs accès.

De ce fait, un agent est présent à l'entrée du Pavillon Marie Curie et à l'entrée de l'imagerie médicale afin d'orienter les patients :

➤ Urgences / Centre de Santé

Les entrées patients pour les personnes présentant des symptômes tels que toux, fièvre se font au Pavillon Marie Curie et sont organisées comme suit: 2 zones d'attente différentes sont créées dans le hall : une pour le Centre de Santé, une autre pour les Urgences, jour et nuit.

Un agent est présent de 9h à 19h. Après 19h, il convient d'appeler les Urgences (téléphone présent dans le sas) mais il est recommandé d'utiliser son téléphone personnel.

Obligatoirement, le patient doit se désinfecter les mains et un masque lui est fourni.

Toutefois, pour rappel, en cas de symptôme grippal, il faut s'isoler, appeler son médecin traitant et ne pas se déplacer aux Urgences.

En cas d'aggravation des symptômes, contacter le centre 15.

Pour les autres symptômes, les salles d'attente (Urgences et Centre de Santé) restent inchangées.

➤ Imagerie médicale

L'entrée des patients se fait par l'entrée habituelle (à l'arrière du Pavillon Marie Curie). Les accompagnateurs ne sont pas admis, et en cas de symptômes grippaux, le patient doit se désinfecter les mains et un masque lui est fourni.

SECURITE

Le bien-être des patients et résidents restent la priorité : le service informatique est en train de déployer des moyens sur l'ensemble des services pour favoriser les relations patient/entourage : un ordinateur avec skype sera installé par service. Ce sera effectif à partir de la semaine prochaine.

Les directives ARS sont strictement appliquées concernant la sécurité du personnel.

Le personnel des urgences accueillant les patients avec symptômes grippaux disposent d'équipements de protection (gants, surblouse, masque).

Pour tous les autres services, le port des masques est réservé aux professionnels de santé en contact étroit et prolongé avec des patients présentant des symptômes grippaux.

Le Dr Bouton, chef de Pôle Soins de suite et réadaptation est le référent COVID-19 du Centre Hospitalier. Mais c'est un réel travail d'équipe qui se met en place entre les infirmières hygiénistes, la Présidente de CME et l'équipe de direction.

2) Impact sur l'activité

Le fonctionnement des services s'adapte aux directives gouvernementales et aux pathologies des patients.

Ainsi, au service rééducation, les consultations externes sont suspendues, l'hôpital de jour est arrêté, l'hospitalisation de semaine est transformée en hospitalisation complète. Les permissions ne sont plus autorisées. Le service de rééducation est en lien permanent pour accueillir, tant que de besoin, des patients du service SSR du Centre Hospitalier de Châteauroux pour désengorger l'établissement de 2^{ème} ligne.

L'hôpital de jour médecine a suspendu certains soins, excepté les chimiothérapies.

Actuellement, au Pavillon Marie Curie, seules les consultations du Dr Cotte (pneumologie), du Dr Pujo (addictologie/Allergologie) et du Dr Tallier (chirurgie orthopédique) sont maintenues.

Sur l'ensemble de l'établissement (EHPAD et hospitalisation), les services des repas se font en majorité en chambre dans le sens des directives gouvernementales concernant la distanciation sociale.

Seules les réunions indispensables (la cellule de crise COVID-19, les instances concernant les conditions de travail et la coordination des soins, la commission médicale d'établissement...) ont lieu dans des locaux adaptés, et sont déployées autant que de besoin.

Pour renforcer les équipes, les stagiaires de l'IFAS ne pouvant pas prolonger leurs stages sont accueillis au Centre Hospitalier, ainsi que les internes en médecine ; la faculté ayant accepté de prolonger leurs stages. Un appel sur les réseaux sociaux a été lancé pour demander aux agents retraités volontaires de venir prêter main forte.

Le compte facebook et le site internet de l'hôpital sont mis à jour régulièrement pour informer la population. www.ch-issoudun.fr